Nous Chirurgiens jurés a Paris & de
Lacademie Royalle de Chirurgie nommés
par ladite academie pour Examiner une
lettre que nous a écrit Dom jean Barré
Religieux Benedictin Touchant une Eau quil
pretent souverain contre toutes sortes de
maladies internes même quand un Malade
Est à lagonie cest a dire entre les bras de la
mort. Nous aprés lexamen fait de sa lettre
sans avoir Egard aux deux phioles de son
Eau quil nous a Envoyés pour en faire lessay
Et que nous navons pas jugé necessaire
Nous disons premierem.t que Cela ne nous regarde
point étant du ressort de la medecine, En second
Lieu que nous ne saurions statuer sur un remede
dont on nous cache la Composition. & En
troisiéme lieu que le bon sens ne nous permet
pas de porter un jugem.t favorable sur des idées
vagues ou il ni à nulle aparance de verité
a paris ce 26e fevrier 1732 Coste Mouton

Collignon

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE